**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 31 (1886)

**Heft:** 13

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de soins aux exercices de l'infanterie, ne sont pas encore près d'arriver à la force moyenne de nos tireurs suisses, et c'est là, avec le savoir-faire propre à nos soldats-citoyens, que gît la part de supériorité à laquelle nous pouvons encore prétendre légitimement sur les armées voisines, lesquelles, en revanche, gardent bien d'autres avantages sur nous, à commencer par leurs immenses effectifs actuels résultant de la généralisation du service obligatoire, et par une instruction professionnelle plus complète de leurs troupes de toutes armes et surtout de leurs cadres.

## Société des Officiers de la Confédération suisse.

Le Comité de la Section vaudoise a fixé les sujets de concours ciaprès pour l'hiver 1886-1887 :

- 1º De l'utilité stratégique de la neutralité de la Savoie pour la Suisse, en cas de conflit armé entre les puissances limitrophes de la Suisse ou entre une ou plusieurs de ces puissances et la Suisse. (La discussion historique des traités et lenr interprétation ne rentrent pas dans cette étude purement militaire.)
- 2º Modifications à la tactique de l'infanterie, d'après les ouvrages les plus récents.
- 3º Les perfectionnements de l'armement de l'infanterie dans les Etats européens.
  - 4º Du rôle de la cavalerie dans les guerres futures.
- 5º Etude comparative sur les projectiles d'artillerie dans les armées européennes.
  - 6º Etude sur les explosifs.
  - 7º L'emploi de l'artillerie au dernier rassemblement de troupes.
- 8º Le nouveau matériel de l'artillerie de position, son emploi et sa répartition.
- 9º Organisation défensive d'une position au moyen de la fortification de campagne. (Choisir une position, l'occuper avec un effectif déterminé, faire le plan des ouvrages, croquis, devis, etc.)
  - 10º L'organisation des troupes de chemin de fer.
- 11º Le service de l'administration au dernier rassemblement de troupes.
- 12º Les modifications apportées au service sanitaire et vétérinaire (médecins de régiments et de brigades).
  - $43^{\circ}$  Etude d'un point spécial d'histoire ou de géographie militaire. NB. Tous les travaux devront être déposés avant le  $1^{\rm er}$  juin 4887.

Le Comité.

Le Comité de la sous-section de Lausanne vient d'adresser aux membres la circulaire ci-après :

Lausanne, 2 décembre 1886.

Monsieur et cher camarade. — Nous vous faisons connaître la composition du Comité de notre sous-section pour l'année 1886-1887 :

Président : M. le major d'artillerie Guiguer de Prangins.

Premier vice-président : M. le major d'administration Virieux.

Second vice-président : M. le capitaine d'infanterie Colombi.

Secrétaire: M. le 1er lieutenant d'infanterie Bornand.

Caissier: M. le lieutenant d'infanterie Faillettaz.

Nous vous communiquons ci-contre les sujets des travaux mis au concours par la section cantonale et les commissions que nous avons désignées pour rapporter sur ces divers objets. L'officier le plus ancien en grade est chargé de convoquer la commission, de faire procéder à sa constitution, de faire connaître au plus tôt au président de la sous-section l'époque probable où elle présentera son travail et quel est l'officier chargé du rapport.

Nous vous avisons enfin que les séances auront lieu le lundi, tous les quinze jours, au Casino-Théâtre, à 8 heures du soir, et qu'il ne sera plus envoyé de convocations personnelles. Celles-ci se feront par communiqués dans les journaux et annonces dans la *Feuille d'avis* du samedi et l'*Estafette* du dimanche précédant la séance.

Le Président: Ch. Guiguer de Prangins, major. — Le Secrétaire: L. Bornand, 1<sup>er</sup> lieutenant.

N. B. — Lundi, 6 décembre 1886, conférence de M. le major Guiguer de Prangins sur le nouveau matériel de l'artillerie de position avec présentation de modèles.

# Sujets de concours pour l'hiver 1886-1887 :

- 1. De l'utilité stratégique de la neutralité de la Savoie pour la Suisse, en cas de conflit armé entre les puissances limitrophes de la Suisse ou entre une ou plusieurs de ces puissances et la Suisse. (La discussion historique des traités et leur interprétation ne rentrent pas dans cette étude purement militaire.)
- 2. Modifications à la tactique de l'infanterie d'après les ouvrages les plus récents :
  - M. le lieutenant-colonel d'infanterie E. Secretan.
- 3. Les perfectionnements de l'armement de l'infanterie dans les Etats européens :
  - MM. le major d'infanterie L. Grenier.

le capitaine instructeur d'infanterie Bovy.

le 1<sup>er</sup> lieutenant d'infanterie Auberjonois.

le 1er lieutenant de carabiniers J. Kohler.

le lieutenant d'infanterie E. de Meuron.

- 4. Du rôle de la cavalerie dans les guerres futures :
- MM. le lieutenant-colonel de cavalerie C. Boiceau.

le 1er lieutenant de cavalerie A. Mercier.

le lieutenant de cavalerie J. Regamey.

- 5. Etude comparative sur les projectiles d'artillerie dans les armées européennes :
  - MM. le capitaine d'artillerie T. van Muyden.

C. Melley.

E. Ruffieux.

E. Meyer.

le lieutenant d'artillerie Faillettaz.

6. Etude sur les explosifs :

))

MM. le lieutenant-colonel du génie Guillemin.

le capitaine du génie Paul Manuel.

le capitaiue d'artillerie G. Rochat.

le capitaine-adjudant d'infanterie E. Chuard.

le 1er lieutenant du génie Buche.

- 7. L'emploi de l'artillerie au dernier rassemblement de troupes :
- MM. le colonel-brigadier d'artillerie Delarageaz.

le lieutenant-colonel d'artillerie Rochaz.

le major d'artillerie de Charrière de Sévery.

- 8. Le nouveau matériel de l'artillerie de position, son emploi, sa répartition :
  - M. le major d'artillerie Guiguer de Prangins.
- 9. Organisation défensive d'une position au moyen de la fortification de campagne. (Choisir une position, l'occuper avec un effectif déterminé, faire le plan des ouvrages, croquis, devis, etc.) :
  - MM. le capitaine du génie Henri Manuel.

le capitaine d'artillerie Rosenberg.

G. Rochat.

le 1er lieutenant d'infanterie L.-H. Bornand.

le lieutenant du génie C. Ancel.

- 10. L'organisation des troupes de chemins de fer :
- M. le colonel du génie Dumur.
- 11. Les services de l'administration au dernier rassemblement de troupes :
  - MM. le major d'administration Gonet.

Virieux.

le capitaine d'administration Bourgoz.

le 1er lieutenant d'administration Glardon.

Morier-Genoud.

12. Les modifications apportées au service sanitaire et vétérinaire (médecins de régiment et de brigade);

MM. le capitaine-médecin Dr Kohler.

» Dr Alfred Secretan.

Dr Dind.

MM. le capitaine du train Archinard.

le 1er lieutenant médecin Dr Burnier.

13. Etude d'un point spécial d'histoire ou de géographie militaire.

# SECTION DES OFFICIERS NEUCHATELOIS. — SOUS-SECTION DE NEUCHATEL

## Programme des travaux pour l'hiver 1886-1887

1886. 9 novembre : Protection du canton de Neuchâtel contre une invasion de l'ouest. 1<sup>er</sup> lieutenant A. Sacc.

16 novembre: Questions d'instruction militaire. Lieutenant A. Dubied.

23 novembre : La bataille de St-Privat. Capitaine J. de Pury.

30 novembre: Les carabiniers. Lieutenant E. Savoie.

7 décembre : La mission suisse sur le théâtre de la guerre serbobulgare. Lieutenant Eug. Bonhôte.

14 décembre : Jeu de guerre.

21 décembre : La garde suisse en Egypte. 1er lieutenant S. de Perregaux.

1887. 11 janvier : Les manœuvres des I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> divisions en 1886. Lieutenant-colonel Isler.

18 janvier. Jeu de guerre.

 $25~\rm janvier$  : L'administration pendant les manœuvres des Ire et IIe divisions. Major P. Barrelet.

1<sup>er</sup> février : Transports militaires par voie ferrée. Lieutenant F. Nippel.

8 février : Une armée romaine en campagne. Capitaine A. Gyger.

15 février : Projet de nouveau règlement d'exercice pour le régiment et la brigade. Capitaine A. Prince.

22 février : Emploi de l'artillerie. 1er lieutenant E. Courvoisier.

1er mars : Banquet.

8 mars : Travail de section.

15 mars : L'infanterie en campagne. Lieutenant E. Leuba.

22 mars : Jeu de guerre.

29 mars : L'administration d'un bataillon en campagne. Lieutenant E. Chable.

5 avril : Travail de section.

12 avril : Jeu de guerre.

Les conférences ont lieu le mardi de chaque semaine, à 8 ½ heures du soir, au local de la Société, à Neuchâtel, café de la Poste, 2º étage.

Neuchâtel, novembre 1886.

Le Comité.

Société MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE (Section de la Société suisse des Officiers).

Dans son assemblée générale du 17 novembre écoulé, la section de Genève a renouvelé ainsi qu'il suit son comité :

Président, major Léopold Favre; vice-président, major C. Aubert; trésorier, 1<sup>er</sup> lieutenant Ch. Piachaud; secrétaire, 1<sup>er</sup> lieutenant A. Brun; secrétaire-adjoint, capitaine L. Cartier; bibliothécaire, major F. Redard; bibliothécaire adjoint, capitaine C. Bastard; Economes, capitaine, L. Viollier; Dr A. Jeanneret, capitaine.

# Société fédérale de Sous-Officiers.

Le rapport du comité central pour l'année 1885-1886 fournit sur l'activité de cette société des renseignements que nos lecteurs liront sans doute avec plaisir.

Le comité central, reconstitué par l'assemblée générale du 22 juillet 1886, à Lucerne, a tenu pendant la dernière période administrative 20 séances, auxquelles ont assisté les membres presque toujours au complet.

Il s'est proposé en premier lieu de faire des efforts pour augmenter le nombre de ses sections; « aussi, dit-il, n'avons-nous pas travaillé sans succès, vu que nous avons voté la réception de trois sections, savoir : de Zoug, d'Unterwald-le-haut, de Wigger-Surenthal, qui, nous ne doutons pas, feront honneur à notre société.

Nous avons en outre adressé des lettres aux départements militaires des cantons suivants: Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Schwyz, Uri, Grisons, Tessin, Schaffhouse, nous en avons prié les directions de vouloir bien nous indiquer des sous-officiers capables qui pourraient s'intéresser à la fondation d'une société de sous-officiers; à notre grand regret nous n'avons reçu que l'état nominatif des trois derniers cantons. Jusqu'ici nos démarches n'ont pas été couronnées de succès, toutefois nous ne manquerons point de renouveler nos efforts en nous flattant de réussir avec le temps.

A l'occasion de la cinquième fête séculaire de la bataille de Sempach la question de la « Winkelried-Stiftung » (fondation de Winkelried), si souvent agitée au sein de notre société, a été tranchée d'une manière noble et généreuse. Sur la demande d'un comité d'initiative zurichois une conférence de délégués de toutes les sociétés et corporations suisses a siégé à Lucerne le 28 février 1886. Objet de discussion: Fondation Winkelried.

Notre comité y a envoyé ses représentants.

Les décisions de cette assemblée, composée de plus de cent représentants, tous pénétrés de sentiments purement patriotiques, vous